

30 mai 2017

📄 AI G f 🐦

# TABLEAU DES EXPERTS 2018 = OUVERTURE DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

NOUVEAU : Afin de faciliter vos démarches d'inscription ou de réinscription sur son tableau d'experts, la cour administrative d'appel de Bordeaux vous propose une inscription en ligne sur une plate-forme dédiée et sécurisée.

1 - VOUS ÊTES EXPERT INSCRIT AU TABLEAU 2015 ET VOUS SOLLICITEZ VOTRE RÉINSCRIPTION

2 - VOUS DEMANDEZ VOTRE PREMIÈRE INSCRIPTION AU TABLEAU 2018



Inscriptions au Tableau des experts  
de la Cour administrative d'appel de Bordeaux

## 1 - DEMANDE DE RÉINSCRIPTION

*Prochainement, la Cour vous expédiera par courriel vos identifiant et mot de passe, avec lesquels vous pourrez vous connecter sur la plate-forme d'inscription « Inscriptions au tableau des experts de la Cour administrative d'appel de Bordeaux ». Vous aurez alors accès à un dossier de réinscription en ligne, conforme au modèle prévu par l'arrêté du 19 novembre 2013 du Vice-président du Conseil d'État, qu'il vous suffira de renseigner.*

### ACCÉDER AU DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

*Ce dossier de candidature pourra être renseigné en plusieurs fois et complété par les pièces jointes demandées, préalablement scannées, jusqu'au 15 septembre 2017. Passé ce délai, il ne vous sera plus possible d'accéder à votre dossier de candidature.*

## 2 - DEMANDE INITIALE D'INSCRIPTION

*Vous devez vous connecter sur la plate-forme « Inscriptions au tableau des experts de la Cour administrative d'appel de Bordeaux » pour créer votre identifiant et votre mot de passe. Vous aurez alors accès à un dossier d'inscription en ligne, conforme au modèle prévu par l'arrêté du 19 novembre 2013 du Vice-président du Conseil d'État, qu'il vous suffira de renseigner.*